



Compte-rendu de la réunion Du Comité Directeur lundi 27 mars 2017

Présents : Jean-Claude BEUNARDEAU, Philippe BOUCHER, Jean-Luc DUCHEMIN, Sébastien GASNIER, Jean-Pierre GUY, Stéphane LÉPINE, Francis MAILLOT, Fabrice PELLOIN, Loïc PIRON, Nicolas RENARD, Yohann SUHARD.

Brigitte BOUTTIER, Anthony DAVIOT.

Excusés : Quentin BERTHELOT, Damien MISANDEAU, Michel PETITJEAN, Guillaume SIMON, Gérard VINCENDON-DUC.

Avant de commencer la réunion, Fabrice PELLOIN nous informe que Damien MISANDEAU démissionne du Comité. Son nouveau travail ne lui permettra pas d'être disponible comme il le souhaite.

Début de la séance à 20h30.

1. Adoption des P.V.

- PV du **Comité Directeur du 17 janvier 2017**. Adopté.

- PV de la **Commission des Jeunes du 6 février 2017**.

Jean-Luc DUCHEMIN en discute en séance.

- PV de la Commission des Jeunes du 6 février 2017. Jean-Luc DUCHEMIN en discute en séance.

Circuit Stiga, il y aura la création la saison prochaine d'un tableau 1^{ère} licence B1/B2.

La Commission des jeunes s'est posé la question suivante. La **S.S.S.** est-elle encore utile en Mayenne sachant qu'il n'y a plus de section dans les autres départements ?

Oui, la section permet de pouvoir donner un volume d'entraînements aux jeunes de l'ensemble des clubs Mayennais, de plus la Mayenne est loin de Nantes.

3 210 € de subvention au titre du fonds d'aide au fonctionnement des sections sportives scolaires de niveau département ont été attribués par le Conseil départemental. Si elle disparaît, la subvention ne sera plus allouée.

On discute de l'avenir de la S.S.S.

Fabrice PELLOIN nous présente la mallette « *Ping forme santé* ». Elle sera attribuée aux clubs labellisés sport santé.

Le PV est adopté. (Il n'a pas été diffusé à tous les membres du CD, ni au secrétariat.)

- PV de la **réunion avec les éducateurs mayennais le 13 février 2017**. Jean-Luc DUCHEMIN lit les grandes lignes du PV en séance.

- Création d'un club pour les féminines. F. PELLOIN demande aux membres présents s'ils sont d'accord pour organiser une réunion pour développer sur ce projet. Le PV est adopté et sera envoyé.

- A. DAVIOT et JL DUCHEMIN vont travailler sur le projet et nous tiendrons informer.

- Réunion Crédit Mutuel. F. MAILLOT évoque ce qui s'est dit. V. CAHOREAU à rendez-vous le 29 mars 2017 avec Monsieur DERENNE concernant le partenariat.

- **PV du Bureau Directeur du 27 février 2017**. F. PELLOIN évoque certains points.

Formation GIRPE pour la saison prochaine. Il faut que certaines personnes qui le connaissent bien puissent former les clubs. F. PELLOIN va envoyer un courrier à tous les clubs pour leur dire qu'il n'y aura plus de feuilles pour la saison 2017/18.

Il dit que B. BOUTTIER peut prendre 2 mètres de la nappe et que les membres du C.D peuvent en prendre aussi.

Le PV est adopté.

F. PELLOIN souhaite que la Mayenne soit divisée en cinq secteurs pour l'organisation de **l'Ass. Générale de juin 2017**. Un secteur sera tiré au sort et les 4 autres se déplaceront dans le club organisateur de l'A.G. Il faut compter environ 250 personnes.

Le secteur 3 est tiré au sort (Sud Est DE LA Mayenne).

Le PV est adopté

- PV de la Commission Partenariat du 21 mars 2017. Y. SUHARD, lit le PV en séance.

La soirée des partenaires le 22 juin à la salle de LAVAL Francs Archers.

Newsletter : il faut qu'elle soit faite et soit envoyée aux partenaires.

Le Comité a besoin de tout le monde pour la recherche de partenaires

Adopté.

2. Finances.

2.a SAGE, 460,00 € logiciel permettant la saisie des factures par Brigitte au lieu de le faire dans SPID. Actuellement, B. BOUTTIER n'a pas été formée le logiciel n'est pas installé.

2. b F. PELLOIN va discuter avec G. SIMON.

2. c il rappelle que les membres du Comité peuvent faire un don association pour leur frais déplacement. Demander à P. BOUCHER pour remplir le cerfa.

2. d St Berthevin St Loup n'a pas reçu la convention de virement.

2. e Voir mise à jour des comptes au C. Agricole, numéro de portable du responsable. C'est toujours son numéro de téléphone qui est en ligne, ainsi que son adresse mail.

3. Dossier C.N.D.S.

L. PIRON donne les montants demandés dans le dossier CNDS (14100 euros en tout). Lui et A. DAVIOT se sont réunis deux fois. Il donne les montants demandés pour les 5 actions. Le dossier n'est pas encore terminé, il est encore possible de modifier certaines choses avant le 31 mars 2017.

Organisation du championnat de France UNSS voir si on l'inclue dans une 6^{ème} action.

Ping Tour 2018.

13 000 EUROS d'enveloppe pour l'organisation.

Le groupe d'organisation, il faut créer une commission et désigné un Président.

Membres C.D : F. PELLOIN, Y. SUHARD S. LEPINE, N. RENARD, G. VINCENDON-DUC, Jean-Pierre GUY, Jean-Claude BEUNARDEAU, M. POIL.

Salariés : A. DAVIOT, B. BOUTTIER.

Il faut aller voir la mairie de LAVAL pour savoir si elle est d'accord. Prendre un RDV pour lundi prochain.

Dates possibles, les samedis 16, 23 ou 30 juin 2018.

Il y aura 7 espaces à vendre (voir PV de la Commission partenariat). A quel prix ?
800 €, 1000 € ou voire plus.

1. Ping des 4-7 ans
2. Fit Ping Tonic et Ping Santé
3. Free Ping
4. Handi Ping
5. Techni'Ping
6. Compet'Ping
7. Espace Démonstration

4. Questionnaire Championnat.

J-L DUCHEMIN lit le questionnaire d'enquête sur le championnat de la Mayenne en séance. Il l'a créé avec Q. BERTHELOT

Les questions sont étudiées, certaines sont à modifier.

Plusieurs réponses possibles par club. Envoyer aux Présidents, Correspondant et **retour pour le 30 avril 2017**

A mettre sur le Site du Comité.

Le questionnaire sera corrigé et renvoyer à tous.

5. Tour des commissions, Questions diverses

A DAVIOT :

✚ Mardi 4 avril 2017, réunion clubs prestataires à 20h15 au Comité.

✚ Samedi 1er avril, il est convoqué au PONT DE CE avec deux autres éducateurs en tant que jury sur validation fédérale.

✚ Section Sportive : quelques informations sur les différents contacts.

Une question est posée sur l'hébergement des élèves qui n'habitent pas à LAVAL.

A. DAVIOT s'est renseigné pour voir s'il serait possible que des parents accueillent des élèves chez eux.

✚ STAGE DE ZONE : A. DAVIOT demande si le Comité peut participer à hauteur de 50 € par stagiaire ? tous les membres du Comité sont d'accord. Les parents seront informés et le club percevra 50 € dans leur compte club.

✚ Titres par classement : **S. GASNIER** annonce qu'il n'a reçu que 3 réponses.

✚ A.G du C.D.O.S. S., **S. GASNIER** représentait le Comité. Jean-Yves BREHIN a été élu. L'adhésion au CDOS sera de 120 € (au lieu de 115 €).

✚ **Championnat de France UNSS**, du 6 au 9 juin 2017. Pascal LE STER souhaite un encadrant de l'arbitrage. F. PELLOIN souhaite que ce soit L. PIRON. Ils ont besoin de 20 tables et souhaitent que ce soit le Comité qui prenne en charge les frais de transport. Est-ce que le Comité est d'accord ? OUI. Prévoir un stand d'animation.

F. PELLOIN a remis 80 stylos du Comité Pascal LE STER.

Envoyer le logo du comité à Pascal LE STER à cette adresse, ce.unss53@ac-nantes.fr.

✚ F. PELLOIN remercie B. BOUTTIER pour le rangement, le ménage et l'aménagement du coin café. au Comité.

✚ **Mail de G. VINCENDON-DUC** : Nous avons reçu en tant que club, une invitation à un tournoi à la Selle Craonnaise fixé le 26 mai 2017. Je voudrais savoir s'il est autorisé ou homologué ? S'il est homologué ou autorisé, il faudrait obliger que le n° d'homologation ou le n° d'autorisation soit écrit sur l'affiche et la fiche d'inscription. Dans le cas contraire, je ne l'afficherai pas à la salle.

Le Comité n'a pas reçu de demande de leur part.

✚ **Mail de G. VINCENDON-DUC** : Actuellement, nous ne mettons sur notre Site que les tournois homologués. Faut-il aussi mettre les tournois autorisés ? et si oui, dès maintenant ou qu'à partir de la saison prochaine ?

Le Comité décide qu'à partir de septembre 2017, tous les tournois autorisés seront en ligne sur le Site.

✚ Banderole du Comité à refaire avec le nouveau logo.

6. Date à retenir

Commission Ping Tour à 19 h00 :	24 avril 2017.
Comité Directeur à 20h15 :	24 avril 2017.
Comité Directeur :	24 mai 2017.
Réunion commission Sportive et féminines.....	9 mai 2017.

Fin de séance 23h40
Secrétaire de séance Brigitte BOUTTIER